**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN TRAITANT DE L'ASSOCIATION DES PERES JESUITES DU BURUNDI/SERVICE YEZU MWIZA (APJB/SYM) POUR LE CENTRE « TAO »**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Association des Pères Jésuites du Burundi/Service Yezu Mwiza (APJB/SYM) est une œuvre sociale de l'Association des Pères Jésuites du Burundi (APJB) agréée par l'arrêté ministériel N°100/564 du 08 Avril 1964. Elle a démarré ses activités en 2008.

L'APJB/SYM a pour mission de promouvoir la santé intégrale de la population par la prise en charge globale du VIH/SIDA, la coïnfection TB/VIH, la lutte contre la malaria, la promotion de la santé de la reproduction pour une maternité et une paternité responsable ainsi que la prise en charge des maladies chroniques chez les indigents.

La vision de l'APJB/SYM est : « un peuple épanoui, jouissant du bien-être physique, mental et psychosocial au niveau de toutes les couches de la population burundaise. » Elle intervient dans toutes les 5 Provinces du Burundi, selon la nouvelle configuration à savoir : Buhumuza, Bujumbura, Burunga, Butanyerera et Gitega.

L'APJB/SYM vient d'inaugurer officiellement le Centre «TAO» MPUMURIZA qui vise à offrir un programme thérapeutique fondé sur l'administration d'agonistes opioïdes (comme la méthadone ou la buprénorphine), destiné à accompagner les personnes dépendantes aux drogues vers un sevrage progressif et sécurisé. Il intègre une approche holistique alliant les soins médicaux, l'accompagnement psychosocial, la réduction des risques et le soutien socio-économique. Cette nouvelle structure s'inscrit dans la mission de l'APJB/SYM de promouvoir la santé intégrale des populations vulnérables.

Dans le cadre de la PEC globale des Personnes suivies par l'APJB/SYM, en partenariat avec le Programme National de Lutte Contre le Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles et l'Hépatite Virale (PNLS/IST/HV), l'APJB/SYM continue la mise en œuvre des activités de PEC médicale des personnes usagères de drogue injectable pour accélérer le contrôle de la transmission des épidémies du VIH/SIDA, de la Malaria et de la Tuberculose.

## II. LE POSTE

Les principaux rôles et responsabilités du médecin affecté au centre TAO sont:

- Évaluer l'éligibilité des patients au traitement TAO ;
- Prescrire le traitement TAO et assurer le suivi des patients ;
- Collaborer avec tout le personnel du projet pour une prise en charge globale ;
- Participer à la collecte et au rapportage des données du projet ;
- Elaborer les outils programmatiques de mise en œuvre du projet ;
- Collaborer avec les centres communautaires pour le suivi à domicile et dans la communauté des bénéficiaires du TAO ;

- Rendre compte à l'équipe cadre de l'APJB/SYM ;
- Participer aux réunions de coordination organisées à cet effet.

**LES QUALIFICATIONS REQUISES :**

- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ;
- Expérience dans l'aptitude de gestion des conflits ;
- Expérience d'au moins deux ans dans la prise en charge du VIH et des patients souffrant de la dépendance aux opioïdes ou autres domaines similaires.
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word et Powerpoint) ;
- Avoir des connaissances en santé publique ou épidémiologique constitue un avantage.
- Avoir une très bonne connaissance du français et la connaissance de l'anglais étant un avantage.
- Avoir une expérience dans la prise en charge des PVVIH/IST/HV et autres pathologies sexuellement transmissibles serait un atout.

## III. LES COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Bonne capacité d'écoute ;
- Confidentialité ;
- Forte capacité de travailler en équipe ;
- Avoir une grande empathie envers ses patients et ses collègues ;
- Avoir un sens d'innovation, d'analyse et de synthèse ;
- Démontrer une intégrité personnelle et une capacité à faire respecter celle de l'organisation ;
- Savoir bien communiquer verbalement et à l'écrit ;
- Avoir un sens de discernement et d'innovation ;
- Etre en concordance avec la mission, la vision et les valeurs de l'APJB/SYM.

## IV. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

Le dossier de candidature doit contenir :

- Une lettre de motivation adressée au Révérend Père Directeur Exécutif de l'APJB/SYM;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé contenant trois personnes de référence des derniers employeurs avec leurs numéros de téléphone et adresse E-mail ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes ;
- Les attestations des emplois antérieurs ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Une attestation d'identité complète.
- Un extrait du casier judiciaire.

**N.B**: D'autres documents seront demandés à l'endroit de celui/celle qui aura été retenu(e) pour le poste.

## V. LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

- Les dossiers de candidatures sont déposés au Secrétariat de l'APJB/SYM, sis à Bujumbura, Rohero I, Avenue Bubanza, N°15, ou envoyés électroniquement à l'adresse mail : yezumwizasj@yahoo.com
- Les lettres de demande d'emploi, sous plis fermé s'adresseront au Directeur Exécutif de l'APJB/SYM.
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **Mardi 24 novembre 2026** à 15h30. Les membres de la commission se réuniront dans les locaux du Service Yezu Mwiza pour l'analyse des dossiers et le test écrit respectivement le **26 et le 28 novembre 2026.** L'interview sera passée par les cinq premiers le lundi **30 novembre 2026**.

**N.B :** Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté. Seuls les candidats retenus seront contactés pour un test d'embauche.

**Pour l'APJB/SYM**

**Père Félix BARUTWANAYO, SJ**

**Directeur Exécutif**